

■ **Archman S.A.**, à Cossonay, CH-550-0092672-9, opérations en matière de courtage d'assurances (FOSC du 08.10.2003, p. 13). Statuts modifiés le 25 septembre 2006. Siège transféré à Nyon, rue Perdtemps 1. Nouveau but: achat, vente, administration et gestion de participations dans des sociétés ou des entreprises commerciales, financières, industrielles ou immobilières. La signature de Rice Paul, qui n'est plus administrateur, et McDonald Rice Jean est radiée. Nouvel administrateur avec signature individuelle: Tanner Hans, d'Aadorf, à Prangins. Fiduciaire Ostertag, DAO Gestion n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: UNIFID Conseils SA, à Genève.

Journal no 10971 du 04.10.2006
(03584912 / CH-550.0.092.672-9)